



VIDE GRENIER ORMES ET VILLE

Dimanche 10 Mai 2026

Lieu d'exposition : Trottoirs et voie de circulation de la « Grande rue »



AVIS AUX HABITANTS DE LA GRANDE RUE

Stationnement réglementé le **Dimanche 10 Mai**

Aucun véhicule ne devra être garé

devant votre maison **de 6h00 à 19h00**

CIRCULATION INTERDITE A PARTIR DE 7h00

Suivant Arrêté municipal

Inscription :

Réservée aux particuliers, résidant ou non à Ormes et Ville, moyennant une participation financière et caution mentionnées sur le bulletin d'inscription.

Il sera attribué un emplacement aux demandeurs fournissant :

- Le bulletin d'inscription ci-contre dûment complété
- Un chèque bancaire de 20 € ou espèces si besoin (Caution)
- Un chèque bancaire correspondant au montant des mètres linéaires souhaités
- La photocopie d'une pièce d'identité (CNI – Passeport – Permis)

Dans le cadre de la réglementation sur la lutte contre les pratiques para-commerciales du 12 août 1987, nous sommes tenus de fournir aux Pouvoirs Publics la liste des participants.

De ce fait tout dossier incomplet lors de l'inscription sera refusé.

Installation des stands entre 6H00 et 7H00

L'affectation des emplacements sera réalisée en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions. La priorité sera accordée aux riverains pour les emplacements situés devant leur habitation.

Document créé et imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU

Dimanche 10 Mai 2026

A retourner avec chèques et justificatifs à l'adresse suivante :

Association du bas de la grange

Evelyne MORVAN – 2 Cour du couvent 54740 Ormes et Ville

Une caution de 20 € sera demandée pour chaque emplacement réservé. (Non-restitution en cas d'absence de l'exposant)

Elle sera restituée en fin de journée si votre place est propre.

A remplir intégralement et à nous faire parvenir avant le **30/04/2026**

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Né(e) le : à : Département N° :

Adresse domicile :

CP+Ville : Téléphone :

Déclare sur l'honneur participer à titre exceptionnel en qualité de vendeur non commerçant, ni artisan et à mon seul profit au vide grenier d'Ormes et Ville. Les objets exposés sont réellement ma propriété ; ils n'ont pas été achetés récemment dans le but d'être revendus. Je m'engage à tenir mon stand jusqu'à 17h00.

Je réserve mètres linéaires correspondant au détail suivant :

Emplacement	« Tarif résident »		« Tarif non-résident »	
	Montant unit.	Qté	Montant unit.	Qté
5 mètre(s) linéaire(s) mini	5 € 00		8 € 00	
Le mètre supplémentaire	1 € 00		2 € 00	

☐ Je déclare ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.(Art R321-9 du code pénal)

Fait à : le :-signature :

Renseignements : Sophie 06.62.30.11.57

ou par email : basdelagrang@gmail.com

Présence d'une buvette et d'un food truck « Pizza vagabonde »